

PV CÉ SJB 20 octobre 2021  
Mercredi le 20 octobre 2021 19h15

| <b><u>Présents :</u></b>   | <b><u>Absents :</u></b>   |
|--|---|
| <i>Jean-Michel Lattaro (direction)</i><br>Isabelle Laroche (enseignante)<br>Jennifer Lortie (enseignante)<br>Martine Beauchamp (enseignante)<br>Mélanie Lévesque (enseignante) | Pitch Socheat (enseignant)<br>Isabelle Lamoureux (Technicienne SDG) |
| Emmanuel Boyer (parent)<br>Catherine Angers (parent)<br>Pascale Grignon (parent)<br>LaureToulotte (parent)<br>Marjolaine Granger (parent)<br>Stéphanie Dion (parent-substitut) | Lise Rebout (parent substitut)                                      |

À approuver/ à Adopter :

1. Ouverture de l'assemblée, prise de présence et vérification du quorum.  
Le quorum est constaté
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.  
Ajouts de points - Pascale  
  
Adoption proposée par Stéphanie    Secondée par Martine
3. Présentation des membres et prise des coordonnées des membres.  
Tour de table
4. Élections :
  - a. Nomination d'un ou une présidente(e)  
Deux candidatures. Résultats du vote à main levée:  
Catherine Angers 5 votes - élue  
Emmanuel Boyer 4 votes  
1 abstention
  - b. Nomination d'un(e) vice-président(e)  
Emmanuel Boyer par acclamation

- c. Nomination d'un ou une secrétaire  
Pascale Grignon par acclamation
  - d. Membre de la communauté  
Stéphanie propose de contacter Cynthia Sanon de l'Oasis des enfants
5. Lecture et adoption du PV du 09 juin 2021  
Adoption proposée par Emmanuel Secondée par Pascale
6. Affaire découlant du procès-verbal  
Rien à signaler
7. Calendrier des rencontres. (Valider si le calendrier n'est pas en conflit avec les activités de l'école)  
Le calendrier est adopté tel quel. Aucun conflit signalé.  
Les rencontres se tiendront à 18h30. Une rencontre officieuse en présentiel a été suggérée pour permettre aux membres du CÉ de se connaître davantage.
- Suivi à faire : organiser la rencontre officieuse en présentiel
8. Régie interne  
Une révision est requise pour mettre à jour la régie en fonction de la nouvelle LIP.
9. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) 2021-2024  
Présentation de l'acte d'établissement et du PTRDI sur le mode en ligne. Le CÉ adopte l'acte d'établissement. Une modification est demandée au PTRDI pour 2022-2023 afin que la délocalisation n'y figure pas (repoussée à 2023-2024) et des questions relatives à ce report sont posées
- Suivi à faire par la direction : obtenir et partager les réponses avec le CÉ
10. Demandes de OPP (budget de fonctionnement) 1 000 \$ comme l'an dernier  
Approuvé à l'unanimité, avec présentation régulière des revenus et dépenses.
- Suivi à faire : ajout du point aux ordres du jour des prochaines rencontres du CÉ
11. Installation de capteurs de CO2 dans l'école  
<https://www.journaldemontreal.com/2021/09/27/voici-les-239-ecoles-au-quebec-ou-seront-installees-des-lecteurs-de-co2>  
Les mesures prises l'an dernier à l'école ont reporté deux à trois locaux dont les résultats étaient au-dessus de la limite de 2000 ppm, donnant un niveau 3 (plus prioritaire) à l'école. Les mesures prises pour augmenter la ventilation par ouverture des fenêtres ont réglé le problème, donnant ensuite un niveau 1

(moins prioritaire). Il n'est pas certain, donc, que l'école soit parmi les premières à recevoir les capteurs de CO2. Un premier capteur a été reçu par la direction et est en test. Il sera utilisé en classe dans les prochains jours.

L'école de délocalisation et SDJB rénovée seront pourvues d'un système de ventilation mécanique.

Suivis à faire : partage des résultats suite à l'installation des capteurs dans les classes des enseignants du CÉ à la prochaine réunion

#### 12. Prévoir Objectif OPP

Une consultation a été faite auprès des enseignants.

Suivi à faire : Point remis au prochain CÉ

#### 13. Organisation consultation réhabilitation du bâtiment.

Jean Boucher, maître d'œuvre du CSSDM, doit présenter le projet à la communauté. Le dépôt du 20% a été présenté l'an dernier à un comité regroupant personnel de l'école, parents et élèves. Une rencontre doit être organisée pour la présentation du 40% (session d'information) et répondre aux questions.

Suivi à faire : la direction communique avec M. Boucher pour proposer une réunion élargie ouverte à tous les membres de la communauté. La formule retenue et la date sera communiquée au CÉ avant l'envoi de l'invitation.

À discuter :

#### 14. Nouvelles de la direction

Les enfants ne sont pas vaccinés, donc les mesures sanitaires similaires à l'an dernier. Intégration des tests rapides. Pas de cas confirmé à ce jour.

Augmentation des TES sur le plancher (2 temps pleins) + 1 psychoéducatrice 1 1/2 jour semaine. Meilleurs services rendus et de meilleure qualité. Pas encore suffisant pour répondre aux besoins. Souhait supplémentaire : 1 psychoed

Grand ménage réalisé cet été encore. L'école n'est plus dans la liste des écoles à rattraper.

Dépôt de 20K\$ en demandes de Culture à l'école. Toutes ne seront pas retenues, mais cela démontre le grand dynamisme de l'équipe-école

Comité vert remis en branle.

Réception de tablettes

Soutien à la réussite offert par les enseignants, qui sont remplacés par des éducatrices du SDG dans des périodes de surveillance sur la cour. Du tutorat/mentorat sera également offert par les enseignants une fois les budgets connus. Un programme de pair aidant est en place (un grand pour un petit)

Défi d'ici Noël : maintenir

Suivi à faire : prévoir chaque point des nouvelles de la direction à l'ODJ pour favoriser davantage les discussions sur chacun.

15. Retour sur la rentrée.  
Bon déroulement

16. Suivi de l'AG

Suivi à faire : post-mortem à organiser entre les parents et M. Lattaro

17. Dossier prioritaire pour l'année en cours  
Remis à la prochaine rencontre

18. Budget 2020-2021 : surplus déficit  
Surplus 10K\$ approx. Détails présentés à la prochaine rencontre

19. Nouvelles des enseignants  
Remis à la prochaine rencontre

20. Nouvelles du service de garde.  
Remis à la prochaine rencontre

21. Nouvelle du comité de parent  
Remis à la prochaine rencontre

22. Photo scolaire  
Remis à la prochaine rencontre

23. Formation obligatoire CE  
<https://rcpaq.org/incontournables/formation-obligatoire-pour-les-membres-des-conseils-detablissement/>

Levée de l'assemblée à 22h11

Proposée par : Martine      Secondée par : Stéphanie